Image not found or type unknown

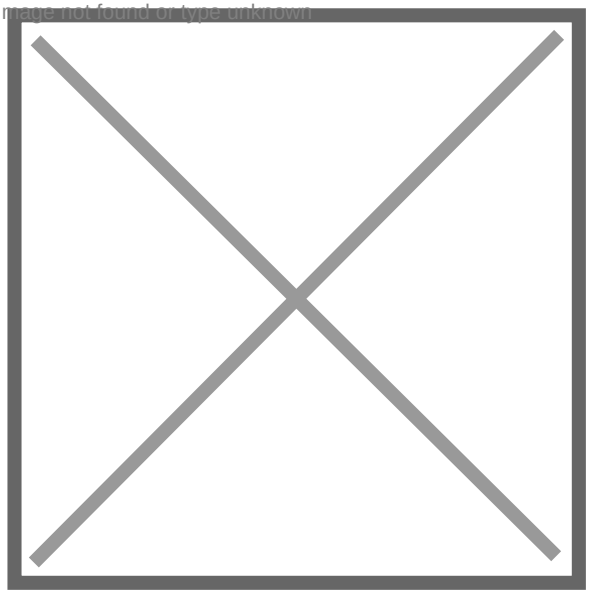

Déposer un nom de domaine d'une entreprise ?

Par **Admin**, le **05/08/2008** à **21:40**

BOnjour à tous,

Je souhaite créer un site et j'ai trouvé un nom de domaine disponible. Par exemple "truc.fr", le problème c'est qu'une petite boîte s'appelle comme ça : Truc, elle n'a aucun site et le ".com" appartient à une boite américaine ... Si je dépose ce nom de domaine ... est ce que je suis dans mes droits ?

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **07/08/2008** à **13:25**

A mon sens:

1. Vérifier si le nom truc est déposé comme nom de marque. (en interrogeant l'Inpi)

2. Vérifier si votre activité est la même que la société truc.

Si oui aux deux réponses, vous risquez une action pour parasitisme.

En revanche, si votre activité est différente, il n'y a pas de problème.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY

www.etcheverry-avocat.com

Par **Admin**, le **07/08/2008** à **19:16**

OK donc à priori, si l'entreprise ne fait pas les mêmes choses que moi, pas de pb !!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **07/08/2008** à **19:31**

A priori, pas de problème.

sauf si cette société a déposé le nom auprès de l'Inpi pour le domaine d'activité que vous envisagez.

Mais je ne vois pas une petite structure déposer un nom à l'inpi dans des domaines qu'elle n'envisage pas d'utiliser.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés